

Projet RASED 2011-2012

Les ambitions prioritaires

- Favoriser une meilleure réussite scolaire en référence aux attentes de l'institution
- Renforcer le lien entre les équipes d'école et le RASED
- Participer à la construction d'un regard contenant et d'une posture positive pour engager une dynamique de progrès auprès des élèves à besoins particuliers.

Les axes d'action

- Définir des priorités dans la prise en charge spécialisée de la difficulté scolaire
 - Au niveau des écoles
 - Psychologues scolaires :
 1. Orientations prévues
 2. Degré d'urgence de la situation
 3. Écoles en RRS
 - Maîtres E et G :
 1. Écoles en RRS ou en difficulté
 2. Élèves à besoins éducatifs particuliers : prolongement de cycle, demandes ponctuelles (dans le cadre d'un PPRE)
 3. Cycle 2 et 1
 4. Collaboration avec l'enseignant de la classe
 - Au niveau des périodes de l'année scolaire (voir tableau)
 - Au niveau des types d'aide :
 - Co-réflexion avec l'enseignant, l'enseignant CRI et les différents intervenants de l'équipe éducative
 - Co-intervention dans la classe
 - Par petits groupes
 - Individuelles
 - Auprès des familles
- Mettre en place une collaboration enseignants des classes / enseignants spécialisés / partenaires extérieurs (orthophoniste, CMP...) permettant d'assurer la cohérence et le suivi du projet d'aide à l'élève
 - Le PPRE
 - Le document de coordination et / ou de suivi des aides
 - Le document de synthèse de l'équipe éducative
 - Donner toute leur place aux conseils de cycles consacrés aux élèves en difficulté
 - Coordination avec l'enseignant référent (psychologue scolaire)
- Faire vivre dans toutes les écoles un support commun pour le repérage et l'analyse des difficultés des élèves les plus fragiles
 - Le document de demande d'intervention RASED
 - Espace ressources sur le site de la circonscription